

Me Mathieu Drolet  
Avocat

5059, rue Fabre  
Montréal (Québec)  
Tél : (514) 861-7022 poste 24  
Fax : 514-861-8949  
Courriel : matdrolet@hotmail.com

PAR COURRIEL ET PAR LA POSTE

Montréal, le 6 septembre 2007

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 2A2

**Objet : Demande d'intervention du RNCREQ relativement à la Demande du Distributeur relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2008-2009**  
**Dossier : R-3644-2007**

---

Chère Consoeur,

Le RNCREQ désire répliquer aux commentaires du Distributeur à l'égard de notre demande d'intervention.

Premièrement, à l'égard du PGEÉ, le RNCREQ confirme qu'il n'a pas l'intention de revenir inutilement sur des sujets ayant déjà fait l'objet d'analyses et de décisions antérieures. Ainsi son intervention se limitera aux éléments nouveaux au dossier.

Deuxièmement, à l'égard de la réforme des tarifs généraux, et plus particulièrement du tarif L, le RNCREQ ne peut accepter l'affirmation du Distributeur que cette question ne concerne que les clients industriels. La réforme des structures tarifaires menant à un meilleur signal de prix a des incidences sur l'ensemble de la clientèle. En obligeant les consommateurs à payer le coût marginal pour les kWh additionnels, une telle réforme les incite à diminuer leur consommation, ce qui a des bénéfices évidents pour l'ensemble des consommateurs ainsi que pour l'environnement. L'application de cette réforme aux tarifs généraux, y compris le tarif L, est donc un sujet qui va au cœur des intérêts du RNCREQ. Cela dit, à ce stade-ci, nous ne prévoyons pas déposer une expertise distincte sur les tarifs généraux, comme initialement prévu.

Par ailleurs, le RNCREQ souhaite prendre cette opportunité pour annoncer le nom de son expert en tarification, M. James Lazar. Une demande de reconnaissance pour les deux experts sera déposée sous peu.

Espérant le tout à votre entière satisfaction veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Me Mathieu Drolet,  
Procureur du Regroupement national des conseils régionaux en environnement du Québec  
(RNCREQ)

c.c. Me Éric Fraser